

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 24 février 2025**

Membres en exercice : 10  
Membres présents : 9

**Date de la convocation**  
18/02/2025

**CONTRAT  
D'ENTRETIEN  
ECLAIRAGE  
PUBLIC  
A COMPTER  
DU 1<sup>ER</sup> MARS 2025  
pour une durée  
de 4 ans**

**Délibération n°13-2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

**Présents** : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, CHARDON Francis, DAURON Régis, DRUAIS Joël, LANCELIN Aurélien, NEDELEC Frédéric, PERCHE Francis, SAVOIRE Emmanuel

**Secrétaire de séance** : Mme LUCAS Nathalie

Madame le Maire propose de signer un contrat d'entretien pour l'éclairage public avec Inéo Réseaux Centre Atlantique situé 15 rue Jacques Cartier 41100 Saint-Ouen pour un montant de 616.00 € HT à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 pour une durée de 4 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- décide de signer le contrat d'entretien d'éclairage public avec l'entreprise Inéo Réseaux Centre Atlantique situé 15 rue Jacques Cartier 41100 Saint-Ouen pour un montant de 616.00 € HT à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 pour une durée de 4 ans.

- charge Madame le Maire de signer le contrat et tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme au registre

Le Maire, Annette GARNIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20250224-13-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2025

Publication : 03/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

